

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES. ACTEUR DE LA **CERTIFICATION** DES COMPTES DE NOMBREUSES ENTITÉS LIÉES À LA SPHÈRE PUBLIQUE



La majeure partie des principaux EPN sont aujourd'hui certifiés par un commissaire aux comptes, au nombre de 180 sur l'exercice 2014. On constate une progression régulière de la qualité comptable de ces établissements et, dans la majorité des cas, une levée progressive de toutes les réserves.



Depuis la loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU), l'intervention du commissaire aux comptes accomsabilités et compétences élargies.

La formulation de réserves des premières années a été un accélérateur de performance. Elle a permis aux universités d'identifier des marges de progrès et d'élaborer des plans d'action adaptés.

La certification constitue également un appui non négligeable pour le pilotage de ces entités car elle dynamise la démarche de maîtrise des risques et offre une expertise externe au profit

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ - EPS

La certification des comptes des EPS a été mise en place suite à une évolution législative (Loi HPST 21/07/2009). La certification des quelques 150 hôpitaux concernés se déploie jusqu'en 2016. 33 établissements ont été certifiés sur l'exercice

- DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE
- > DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ET DES CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
- pagne les universités ayant accédé aux respon- LES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES : QUI PEUVENT OPÉRER DANS DES DOMAINES TRÈS VARIÉS TELS QUE LE LOGEMENT SOCIAL. L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE...
 - > LES SOCIÉTÉS DÉLÉGATAIRES DE SERVICE PUBLIC
 - > LES ASSOCIATIONS PERCEVANT PLUS DE 153 K€ DE SUBVENTIONS PUBLIQUES





UN INTERLOCUTEUR AUPRÈS DES ÉLUS ET DES RESPONSABLES FINANCIERS

L'ÉCLAIRAGE OBJECTIF D'UN EXPERT EXTERNE À L'ENTITÉ

L'ÉVALUATION ET LA GRADUATION DES RISQUES

UNE FORCE DE PROPOSITIONS

UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE L'ENJEU COMPTABLE

« La certification des comptes des organismes de sécurité sociale procure des améliorations notables en termes de maîtrise des processus financiers, de cartographie des risques, de systèmes d'information notamment »

Directeur général de la Caisse Nationale des Allocations familiales, ancien Directeur général de la CNAMTS et de l'ARS Nord-Pas-de-Calais

« L'exercice de certification des comptes publics représente un gisement extraordinaire de transparence »

Directeur général adjoint des finances publiques

de valoriser l'action des services comptables souvent méconnue par nombre d'administrateurs » Agent comptable du Grand port

maritime de Bordeaux

LA CERTIFICATION DES COMPTES DES ACTEURS DE LA SPHÈRE PUBLIQUE

UN ÉLÉMENT DE MODERNITÉ ET DE TRANSPARENCE



LES APPORTS DE L'INTERVENTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES







LA CERTIFICATION DES COMPTES GARANTIT LA TRANSPARENCE, LA FIABILITÉ DES COMPTES, ET LA QUALITÉ DES PROCÉDURES FINANCIÈRES. COMPTABLES ET DE CONTRÔLE INTERNE



- Elle fiabilise l'information financière concourant ainsi à la lisibilité des comptes et à leur appréciation par l'environnement.
- Elle constitue un levier de progrès du contrôle interne en incitant les établissements à se doter d'outils de pilotage et de contrôle plus fiables permettant une meilleure maîtrise des risques et une anticipation de l'avenir.
- Elle renforce l'utilité et le rôle des comptes dans la détermination des stratégies et améliore ainsi la gestion des opérateurs.
- Elle constitue à cet égard un gage et un signal fort de crédibilité et de professionnalisme vis à vis des tutelles, des corps d'audit, des financeurs et de l'ensemble des autres partenaires privés ou des investisseurs potentiels (clients, fournisseurs...).
- C'est une démarche de progrès qui permet aux entités dont les comptes sont certifiés
 - de rassurer leur environnement.
 - d'identifier les opportunités d'amélioration de gestion,
 - d'élaborer des plans d'action adaptés, tout en offrant un instrument de comparabilité avec d'autres entités.



L'INTERVENTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES : **UNE MISSION EN 6 ÉTAPES CLÉS**

LES TRAVAUX PRÉALABLES À L'ARRIVÉE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ces travaux peuvent se dérouler sur plusieurs axes:

- > La fiabilisation des états financiers par la correction des écritures erronées ainsi que la documentation des travaux entrepris et la justification des soldes comptables de ces états (constitution d'un dossier de clôture)
- > Un dispositif de maîtrise des risques comptables et financiers afin de les identifier et de disposer d'un système de contrôle interne adapté visant à éviter qu'ils ne surviennent
- > La sécurisation des systèmes d'information sous l'angle de la qualité comptable (contrôles embarqués, gestion des habilitations, traçabilité des opérations, sécurité des interfaces, etc.)

Le commissaire aux comptes articule sa mission de certification des comptes en grandes étapes, de l'acceptation de la mission à la formulation de son opinion. Une connaissance globale de l'entité doit être acquise afin d'orienter la mission et d'appréhender les domaines et systèmes significatifs. En effet, si l'audit légal, dans ses principes et ses modalités, est gouverné par un corpus de normes de référence, le commissaire aux comptes adapte sa mission aux besoins et à l'environnement des entités dont il certifie les comptes.

LES PRINCIPALES ÉTAPES DE LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ACCEPTATION DE LA MISSION



PREMIÈRE RENCONTRE AVEC LE RESPONSABLE

> échange et analyse de la situation

> appréciation de l'indépendance et des compétences sur le dossier > une étape utile pour les six exercices de la mission correspondant à un mandat

LETTRE DE MISSION



EXPLICATION SUR LES MODALITÉS **D'INTERVENTION**

> modalités adaptées

IDENTIFICATION ET ÉVALUTION PRÉALABLE DES RISQUES



CONNAISSANCE DE L'ENTITÉ

à l'entité > calendrier et honoraires > une lettre de mission obligatoire lors du premier exercice, recommandée si les conditions changent

MISE EN ŒUVRE **DES PROCÉDURES D'AUDIT**



mission et du programme

de travail

EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL

- > analyse et détection des > visite des lieux anomalies significatives > évaluation des risques d'anomalies significatives, dans les comptes > investigations prise de connaissance des par sondages procédures de contrôle > évaluation du contrôle interne pertinentes pour interne les besoins de l'audit > définition du plan de
 - > remarques sur les points à améliorer et demandes d'aiustements





D'ANALYSE ET DE CONTRÔLE

5

> échange avec le responsable > vérification des ajustements demandés > validation des comptes



« La Cour des comptes encourage

de certification des comptes des

et les conclusions des commissaires aux comptes

pour effectuer ses propres diligences »

Conseiller maître à la Cour des comptes

donc le développement de la démarche

opérateurs, et s'appuie sur les travaux



DES TRAVAUX

> présentation du rapport aux organes délibérants

> le commissaire aux comptes exprime son opinion en certifiant que les comptes sont « réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle », avec ou sans

réserves et en justifiant ses appréciations



« La certification des comptes doit être envisagée comme un levier pour se doter d'outils de pilotage et de contrôle plus fiables »

Président de l'Etablissement public du château, du musée et du domaine de Versailles

